

HYE-YOUNG TCHO • JEAN-CHRISTOPHE FLEURY • HYUNSUN SHIN

LES BASES DU CORÉEN

**GRAMMAIRE PROGRESSIVE
EN 99 LEÇONS**

ARMAND COLIN

Illustrations de couverture : Adobe Stock © JoyImage
Adobe Stock © Kaokiemonkey

© Armand Colin, 2021
Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com
ISBN 978-2-200-63204-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	9
INTRODUCTION.....	11

PREMIÈRE PARTIE

NOTIONS FONDAMENTALES

LEÇON 1. L'alphabet coréen, le <i>hangeul</i>	16
LEÇON 2. Les règles de prononciation particulières.....	23
LEÇON 3. Construction des phrases en coréen.....	26
LEÇON 4. Verbes d'état ou de qualité et verbes d'action, verbes d'identité et d'existence	29

DEUXIÈME PARTIE

CONJUGAISON

CHAPITRE I. Les temps simples	35
LEÇON 5. Le présent au style informel.....	36
LEÇON 6. Le passé 1 ^{er} degré au style informel	38
LEÇON 7. Le passé au second degré (ou passé révolu) au style informel.....	42
LEÇON 8. L'expression du futur en coréen	46
LEÇON 9. L'injonctif.....	51

CHAPITRE II. Les styles et niveau de langage	53
LEÇON 10. Le style formel de politesse.....	55
LEÇON 11. Le niveau honorifique (존댓말).....	58
LEÇON 12. Usages des styles de politesse et du niveau honorifique.....	62
LEÇON 13. Le style familier (반말).....	69
LEÇON 14. Le style narratif.....	73
CHAPITRE III. Les verbes particuliers et irréguliers	77
LEÇON 15. 이다 (être) et 아니다 (ne pas être).....	78
LEÇON 16. Verbe d'existence 있다 et verbe de non-existence 없다.....	80
LEÇON 17. L'auxiliaire 하다.....	83
LEÇON 18. L'auxiliaire 되다.....	86
LEÇON 19. Les verbes en 'ㄱ'.....	90
LEÇON 20. Les verbes en 'ㄴ'.....	93
LEÇON 21. Les verbes en 'ㄷ'.....	95
LEÇON 22. Les verbes en 'ㄹ'.....	97
LEÇON 23. Les verbes en 'ㄷ'.....	99
LEÇON 24. Les verbes en 'ㅅ'.....	101
LEÇON 25. Les verbes en 'ㅎ'.....	103
CHAPITRE IV. Les temps composés	105
LEÇON 26. Les temps progressifs et composés.....	106
LEÇON 27. L'expression du conditionnel.....	108
LEÇON 28. La voix passive.....	110
LEÇON 29. La voix causative/factive.....	115

TROISIÈME PARTIE MORPHOSYNTAXE

CHAPITRE I. Les particules fonctionnelles	123
LEÇON 30. 이/가.....	127
LEÇON 31. 을/를.....	129
LEÇON 32. 은/는.....	133
LEÇON 33. 에게/한테/께/에(서).....	136
LEÇON 34. 에/에서.....	138
LEÇON 35. 에서/부터 et 까지.....	140

LEÇON 36. 의	141
LEÇON 37. (으)로.....	143
CHAPITRE II. Les règles fondamentales de la syntaxe	145
LEÇON 38. Le substantif (nom, pronom...)	147
LEÇON 39. L'adjectif et les participes.....	148
LEÇON 40. Les pronoms personnels et déterminants possessifs	150
LEÇON 41. Les phrases affirmatives et interrogatives	152
LEÇON 42. Le singulier et le pluriel.....	153
LEÇON 43. La négation	154
LEÇON 44. Les propositions subordonnées relatives	156
LEÇON 45. Nominalisation.....	161
CHAPITRE III. Constructions complexes	165
LEÇON 46. Comparatif et superlatif	166
LEÇON 47. La citation directe.....	168
LEÇON 48. Le discours rapporté.....	170
 QUATRIÈME PARTIE EXPRESSIONS IDIOMATIQUES 	
CHAPITRE I. Les particules de sens et les conjonctions de coordination	183
LEÇON 49. 와, 과/(이)랑/하고/	184
LEÇON 50. 도.....	186
LEÇON 51. 만	188
LEÇON 52. 밖에.....	189
LEÇON 53. (이)나.....	191
LEÇON 54. 씩	193
LEÇON 55. 쯔	194
LEÇON 56. 마다	195
LEÇON 57. 처럼 et 같이	196
CHAPITRE II Expressions fondamentales	199
LEÇON 58. Requête et assistance.....	201
LEÇON 59. Raison et cause.....	205

LEÇON 60. Objectif et intention	210
LEÇON 61. Condition, éventualité et supposition	214
LEÇON 62. Capacité/incapacité	217
LEÇON 63. Interdiction, obligation, autorisation	220
LEÇON 64. Antériorité	224
LEÇON 65. Postériorité	226
LEÇON 66. Simultanéité	229
LEÇON 67. L'infixe -겠-	233
LEÇON 68. Désir ou espoir	236
LEÇON 69. -(으)ㄴ/는데	239
LEÇON 70. Expérience/inexpérience	241
LEÇON 71. Apparence, point de vue, supposition (penser que, sembler que, « on dirait que », avoir l'air de, ressembler à...)	244
LEÇON 72. Suggestions et demande d'opinion	248
LEÇON 73. Intentions et projets	250
CHAPITRE III. Expressions secondaires	253
LEÇON 74. Devenir	254
LEÇON 75. « Aussi longtemps que »	256
LEÇON 76. « Faire semblant de »	257
LEÇON 77. Temps passé, argent dépensé	258
LEÇON 78. 위해(서)	259
LEÇON 79. (으)ㄴ 리가 없다	260
LEÇON 80. 대신(에)	261
LEÇON 81. -말고	262
LEÇON 82. (으)ㄴ/는 편이다	263
LEÇON 83. -(으)ㄴ 뻔했다	264
LEÇON 84. (으)ㄴ수록	265
LEÇON 85. (이)라도	266
LEÇON 86. -도록	267
LEÇON 87. -(으)ㄴ/는 데다가	268
LEÇON 88. -(으)ㄴ 만하다	269
LEÇON 89. 불구하고	270
LEÇON 90. Autres terminaisons	271

CINQUIÈME PARTIE

VOCABULAIRE

LEÇON 91. Pronoms personnels et déterminants possessifs.....	276
LEÇON 92. Les déterminants démonstratifs.....	278
LEÇON 93. Les adverbes.....	279
LEÇON 94. La transformation des verbes d'état avec 하다.....	282
LEÇON 95. Compter et dater en coréen.....	285
LEÇON 96. Appréciation (좋다 et 싫다).....	292
LEÇON 97. Refus.....	293
LEÇON 98. « Vouloir dire ».....	294
LEÇON 99. Les idéophones et onomatopées.....	296

ANNEXES

ANNEXE I. Transcription de l'alphabet coréen vers le français.....	300
ANNEXE II. Transcription de l'alphabet français vers le coréen.....	302
ANNEXE III. Terminaisons et locutions avec les verbes d'action et les verbes d'état : récapitulatif.....	304
ANNEXE IV. Récapitulatif de terminaisons de certains verbes proches.....	306
ANNEXE V. Combinaison des niveaux et styles de langage.....	307
ANNEXE VI. Récapitulatif des formes verbales.....	309
INDEX.....	311
TABLE DES MATIÈRES DES DIFFÉRENTS ENCADRÉS.....	323
LES AUTEURS.....	329

PRÉFACE

I. Comment apprendre le coréen en français : quelques conseils

La langue coréenne connaît actuellement un engouement qui est en grande partie le résultat de la « vague culturelle » (*hallyu* - 한류) qui déferle sur le monde. Des milliers de jeunes passionnés de séries (*drama*) et musique pop coréenne (K-pop) décident ainsi d'apprendre cette langue qu'ils aimeraient un peu mieux comprendre. Or, pour tout francophone, apprendre le coréen dans sa langue maternelle n'est pas chose aisée, car la plupart des livres de grammaire sont en anglais ; il n'est jamais souhaitable de devoir passer par une langue tierce pour en apprendre une autre, car les risques d'approximation se multiplient.

Les auteurs ont voulu combler ce manque.

Il existe de fait trois ou quatre grammaires en français. Écrite en 1881 par un religieux français, Felix-Clair Ridel, la première d'entre elles semble même être la première grammaire de coréen en langue occidentale. Un manuscrit original retrouvé dans une collection privée a été mis en vente aux enchères en Corée au mois d'avril 2015 pour la somme de 25 000 euros. Cette grammaire est remarquable, non seulement sur le plan historique, mais également historiographique. Elle nous apprend beaucoup de notions sur la société coréenne de la fin du XIX^e siècle, et permet de réaliser à quel point cette langue a évolué (bien plus que le français), heureusement dans le sens de la simplification. Mais son approche est différente des méthodes d'apprentissage actuelles, pour deux raisons essentielles :

- elle est assez « ethnocentrée », au sens où l'auteur s'est appuyé sur la grammaire française pour essayer d'expliquer comment exprimer l'équivalent en coréen, plutôt que le contraire (qui correspond à une approche plus moderne, calquée sur le phénomène d'apprentissage naturel) ;

- elle est influencée par le latinisme des religieux de l'époque (par exemple, l'auteur estime que le coréen est une langue à déclinaison, alors qu'elle est plutôt agglutinante).

Il n'en reste pas moins que cet ouvrage essentiel n'a pas été sans influence sur la rédaction de la présente grammaire, et des références explicites apparaîtront tout au long de l'ouvrage.

Deux autres grammaires ont été publiées depuis : celle de René Dupont et Joseph Millot (1929, encore disponible aux éditions L'Harmattan) et celle de Jin-Mieung Li (1993, éditions Pour l'Analyse du Folklore). Cette dernière est probablement la plus complète à ce jour (près de 800 pages), mais elle a été rédigée avant les réformes de l'enseignement de la grammaire en France dans les années 2000.

II. Approche adoptée pour cette grammaire

L'ambition de cet ouvrage est limitée aux niveaux débutant et intermédiaire, c'est-à-dire approximativement à un niveau B2 dans le système du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Cet ouvrage se veut didactique, méthodique et léger afin de servir de référence et d'outil de révision en déplacement ou en cours.

INTRODUCTION

I. Principales caractéristiques de la langue et de la grammaire coréennes

A. La bonne nouvelle : la relative simplicité de la grammaire

1) Avant même d'aborder la grammaire en tant que telle, on signalera que l'alphabet coréen (*hangeul* 한글) est un véritable alphabet fait de consonnes, voyelles simples et diphtongues, ce qui évite d'avoir à mémoriser des milliers d'idéogrammes chinois.

Inventé en 1443 et rendu public en 1446 par le roi Sejong pour rendre le savoir – réservé jusqu'alors à la classe aristocratique – accessible au peuple, l'alphabet est appelé à l'époque le *Hunminjeongeum* (훈민정음), ce qui signifie littéralement « les sons justes pour l'instruction du peuple » : « *Notre langue diffère de la chinoise. C'est pourquoi les hommes et femmes innocents n'ont pas le moyen d'exprimer par écrit leurs idées. Ce qui m'a apitoyé. Alors j'ai inventé les 28 lettres que voici...* » Il est le seul alphabet dont le but et la théorie sont expliqués par la publication d'un livre. Ce livre a été inscrit au registre Mémoire du monde par l'UNESCO en 1997. C'est une création intellectuelle remarquable qui, à l'époque, a soulevé une farouche opposition de la classe la plus élevée (양반) parce qu'elle remettait en cause un système apparemment méritocratique, mais en réalité basé sur l'origine sociale (qui d'autre que les lettrés pouvaient apprendre les caractères chinois, appelés *hanja* ?). On disait en effet qu'il était possible d'apprendre à lire et à écrire en *hangeul* en moins d'une demi-journée et c'est exact. Tant et si bien que son usage a été interdit par un successeur du roi Sejong et que les documents officiels ont continué d'être écrits en *hanja*. Mais cet alphabet est devenu populaire dans les classes moyennes et auprès des femmes. Finalement, la réhabilitation fut effectuée en 1894, et au début du xx^e siècle, les premiers journaux entièrement en *hangeul* ont été publiés.

Le *hangeul* est donc l'un des rares alphabets au monde qui a été inventé et conceptualisé dans la formation de ses lettres. Bien que le nombre de lettres soit un peu plus important que pour l'alphabet latin, le système de prononciation est plus simple qu'en français, et se rapproche du fonctionnement de l'allemand et du latin : sauf exception, tout ce qui est écrit se prononce et tout ce qui se prononce s'écrit.

2) Contrairement au français, la grammaire coréenne comporte assez peu de règles et des exceptions limitées et bien identifiées (notifications du ministère de l'Éducation nationale n° 88-1 et 88-2 entrées en vigueur le 1^{er} mars 1989); si bien que la plupart des méthodes de grammaires comportent en fait une grande partie de ce que nous considérons en français comme des constructions idiomatiques.

L'autre « bonne nouvelle » est qu'il n'existe ni d'articles définis et indéfinis, ni vraiment de genre en coréen, donc pas de système d'accords pour les adjectifs et les verbes. Le nombre de temps est par ailleurs beaucoup plus réduit qu'en français (4 contre 14). Le coréen n'est pas basé sur un système de déclinaisons, mais il est une langue « agglutinante », c'est-à-dire que certaines particules indiquent la fonction du mot dans la phrase. À la différence du français, ce sont elles qui déterminent la fonction des mots et non pas l'ordre des mots. Celui-ci est relativement libre, sauf le verbe à la fin de la phrase et les qualifiants devant les qualifiés. C'est assez pratique, et en général, la fonction des mots dans la phrase correspond assez bien au français même si l'ordre n'est pas le même (sujet, complément d'objet direct ou indirect, complément de nom, complément d'attribution, etc.). Ainsi, les verbes transitifs et intransitifs sont peu ou prou les mêmes dans les deux langues.

B. La mauvaise nouvelle : la complexité lexicale du coréen

Le vocabulaire est difficile pour un francophone, car il ne s'agit pas d'une langue latine. Si de nombreux mots sont dérivés de l'anglais, il n'en reste pas moins que pour parler le coréen, il faut apprendre par cœur des milliers de mots parmi les 510 000 existants. Comme si cela ne suffisait pas, il existe un peu le même système qu'en français, dont les mots sont généralement d'origine soit latine, soit grecque : en coréen, il existe souvent des mots synonymes d'origine purement coréenne (25 %) et d'autres d'origine chinoise (70 %), le reste étant composé de mots d'origine étrangère. Il reste que le coréen est une langue à part entière dont l'origine n'est ni japonaise ni chinoise, et le grammairien Felix-Clair Ridet la classe dans la catégorie des langues tatares ; mais aujourd'hui encore son origine fait débat.

II. Plan de l'ouvrage et conseils d'utilisation

A. Dans cet ouvrage, la présentation est divisée en cinq grandes parties, selon un principe «d'entonnoir» (du plus général au plus spécifique):

- une première partie traitera des bases que sont notamment l'alphabet, la prononciation et la construction de la phrase;
- la deuxième partie traitera de la conjugaison (temps, auxiliaires, verbes irréguliers);
- la troisième partie portera sur la morphosyntaxe (sujets, compléments);
- la quatrième partie explicitera quelques expressions idiomatiques (exprimer par exemple l'idée d'«être sur le point de», «ne pas valoir la peine de», etc.);
- la cinquième partie traitera de questions de vocabulaire (dates, heures, placement, direction, etc.).

B. À chaque fois que cela était possible, nous avons présenté les leçons selon la structure suivante: 1) usage de la particule ou de l'expression 2) formation/construction 3) exemples 4) exceptions 5) une rubrique intitulée «Pour aller plus loin» qui présente des notions plus complexes pour des étudiants de niveau intermédiaire.

Nous avons essayé de concilier les notions de la grammaire classique des années 70-80 avec les méthodes pédagogiques plus récentes, issues des programmes de l'éducation nationale française de 2002, 2007 et 2008.

Stricto sensu, il est possible de se contenter d'assimiler les trois premières parties pour «parler» ou «écrire» le coréen avec du vocabulaire de base. Les deuxième et troisième parties sont interchangeables. La quatrième partie n'a pas vocation à être exhaustive – car il y a beaucoup de constructions idiomatiques –, et encore moins la cinquième et dernière partie. La frontière entre les parties 3 et 4, de même qu'entre les parties 4 et 5 est un simple parti pris de notre part.

La première partie doit être assimilée en premier. Les parties 2 à 5 sont rédigées de manière progressive: ainsi une bonne méthode pour apprendre pourrait consister à étudier le premier chapitre de chacune de ces parties successivement, puis le deuxième et ainsi de suite. Compte tenu de la longueur respective de ces parties, l'étudiant aura terminé la morphosyntaxe et le vocabulaire en premier, puis la conjugaison, et enfin les expressions idiomatiques.

Il n'est toutefois pas possible d'apprendre le coréen sur la base de cette simple grammaire, contrairement à une méthode de langue classique progressive, car nous avons

dû avoir recours à des références croisées entre chapitres, parfois éloignés les uns des autres, afin d'être aussi exhaustifs que possible. Si le lecteur est un (faux-)débutant, certaines règles lui paraîtront nécessairement compliquées, et nous lui conseillons donc de lire cet ouvrage à deux reprises, à environ un an d'intervalle, en évitant, pour les débutants, de prendre connaissance des rubriques « Pour aller plus loin » afin qu'ils se concentrent sur l'assimilation des règles de base.

Nous vous souhaitons bon courage dans votre apprentissage de la grammaire coréenne.

PREMIÈRE PARTIE

NOTIONS FONDAMENTALES

Dans cette partie seront étudiés les éléments fondamentaux du coréen, à savoir l'alphabet, la prononciation et les principaux éléments pour la construction de la phrase. Ce dernier point sera limité à l'essentiel pour permettre d'aborder la conjugaison et le début de la syntaxe, mais sera développé dans le chapitre II de la partie III consacrée à la morphosyntaxe.



LEÇON 1

L'alphabet coréen, le *hangeul*

Le *hangeul* a été inventé en fonction de la philosophie néo-confucéenne et de la vision de l'univers de l'époque en Corée. En même temps, il est le résultat d'une recherche phonétique et d'un effort pour que la forme de chaque lettre évoque un son.

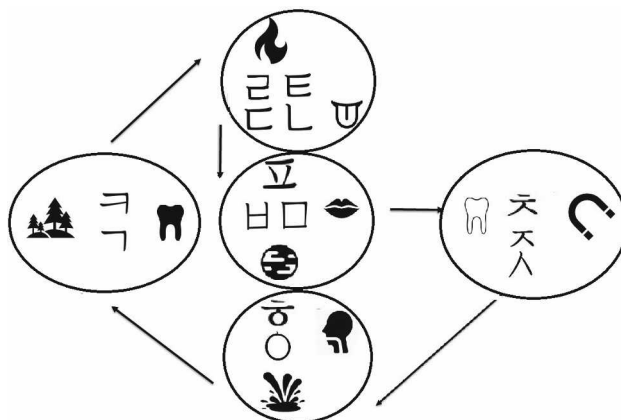
Il y a huit lettres de base : cinq consonnes et trois voyelles.

Les cinq consonnes représentent respectivement le palais, la langue, les lèvres, les dents et le pharynx en position d'émission du son. Le nombre cinq symbolise également les « cinq énergies » qui constituent l'univers.

Quand une des cinq consonnes est forte ou aspirée, un trait y est ajouté. Ainsi sont créées douze autres consonnes.

Les trois voyelles représentent les Trois fondements de l'univers : le point rond pour le Ciel, le trait horizontal pour la Terre et le trait vertical pour l'Homme.

En combinant ces trois voyelles, le Ciel au-dessus de la Terre et devant l'Homme pour les voyelles de nature *yang* et le Ciel au-dessous de la Terre et derrière l'Homme pour les voyelles de nature *yin*, huit autres voyelles sont ainsi créées.



Les consonnes et les 5 énergies (bois, feu, terre, métal, eau)